Médiévales
Langues, Textes, Histoire

63 | automne 2012
Philosophies morales

Stéphane PÉQUIGNOT, *Au nom du roi. Pratique diplomatique et pouvoir durant le règne de Jacques II d'Aragon (1291-1327)*

Madrid, 2009, 642 p. + CD-ROM (Bibliothèque de la Casa de Velázquez, 42)

Armand Jamme

Édition électronique
URL : https://journals.openedition.org/medievales/6882
DOI : 10.4000/medievales.6882
ISSN : 1777-5892

Éditeur
Presses universitaires de Vincennes

Édition imprimée
Date de publication : 15 décembre 2012
Pagination : 159-165
ISBN : 978-2-84292-353-2
ISSN : 0751-2708

Référence électronique
Armand Jamme, « Stéphane PÉQUIGNOT, *Au nom du roi. Pratique diplomatique et pouvoir durant le règne de Jacques II d'Aragon (1291-1327)* », *Médiévales* [En ligne], 63 | automne 2012, mis en ligne le 15 janvier 2013, consulté le 24 avril 2022. URL : http://journals.openedition.org/medievales/6882 ; DOI : https://doi.org/10.4000/medievales.6882

Ce document a été généré automatiquement le 24 avril 2022.

Tous droits réservés

Stéphane PÉQUIGNOT, *Au nom du roi. Pratique diplomatique et pouvoir durant le règne de Jacques II d'Aragon (1291-1327)*

Madrid, 2009, 642 p. + CD-ROM (Bibliothèque de la Casa de Velázquez, 42)

Armand Jamme

1 La publication de la thèse de S. Péquignot est intervenue dans un contexte particulièrement favorable, puisqu'on assiste partout, ou presque, depuis quelques années, à un très net renouvellement des études portant sur les relations diplomatiques. Ce n'est donc pas un des moindres mérites de cet épais volume que de venir s'insérer harmonieusement, bardé de toutes ses qualités, dans ce courant à haut débit. Tout au long de cet ouvrage, l'enquête développée par l'historien à partir de sources d'archives singulièrement riches est présentée avec un remarquable souci de méthode, pour faire état précisément des mutations fondamentales actuellement connues par l'histoire des « relations internationales », une expression qu'il écarte d'emblée, de même que celle de « politique extérieure », puisque inadaptées toutes deux à l'environnement intellectuel et sociopolitique du millénaire médiéval. Il n'est certes pas le premier médiéviste, en France tout au moins, à recourir à l'expression « relations diplomatiques » pour décrire et étudier ce complexe tissu d'échanges écrits, verbaux et personnels qui structura aussi la vie politique des pouvoirs. Lieu de construction de la médiation, mais aussi expression d'un rapport de force, la négociation, trop souvent conçue comme une alternative à l'affrontement armé, n'est pas encore régie par le carcan des normes et des rituels. Tendue par des objectifs précis, elle est au contraire le lieu d'épanchement de pratiques et de techniques diverses qui articulent gestes, oralité et écriture, et dans lesquelles le contexte et l'inventivité jouent des rôles déterminants. Tout ceci, l'auteur l'a particulièrement bien senti et a choisi en conséquence d'insister sur les pratiques, afin d'embrasser à la fois les méthodes, les hommes, les institutions et les valeurs qui font une relation diplomatique.

2 Jacques II d'Aragon, surnommé le Juste – même si David Abulafia aurait souhaité qu'il soit appelé le Rusé (!) –, est probablement parmi les souverains de son temps celui dont on connaît le mieux le caractère : la richesse des fonds d'archives et notamment de sa correspondance n'a pas d'égale en Occident. Outre ces lettres dans lesquelles le prince expose ou précise sa pensée, rappelle à ses émissaires les objectifs à atteindre ou sollicite des informations nouvelles, nous disposons donc de ces multiples documents qui intéressent précisément la pratique diplomatique, qu'ils aient été préparés par la chancellerie (lettres de créance, sauf-conduits, procurations, traités) ou par la trésorerie (ordres de paiement, quittances, redditions de comptes, etc.). Ces sources constituent le noyau dur du complexe documentaire utilisé par l'auteur, mais celui-ci ne se contente pas, comme on le fait le plus souvent, de les présenter : il étudie leur tradition, éclaire au passage la figure cardinale du notaire garde des sceaux, Bernat d'Aversó, et saisit de ce fait les processus de sélection documentaire que tout enregistrement suppose, tout ceci afin de remettre à leur juste place, par rapport à l'axe de ses recherches, les enseignements apportés par ces écritures. Son étude des *registra secreta* révèle ainsi que l'intense activité diplomatique du roi est à l'origine d'une modification profonde de l'enregistrement. La constitution de registres thématiques, spécialement ouverts pour contenir la documentation afférente à une relation précise, le développement des instruments de localisation des actes dans les archives, le signalement interne dans d'autres registres – fondé sur le dessin de blasons ou de signes évoquant le ou les souverains dont il est question dans le document collationné – montrent comment s'établit à la cour le suivi d'une relation diplomatique, comment se construisent sur plusieurs années un récit et une « mémoire active » de celles-ci, montrent à partir de quoi, finalement, se structurent les ambassades dépêchées par le roi et les réponses qu'il fait délivrer aux ambassadeurs qu'il reçoit. C'est donc d'entrée de jeu sur des bases solides que l'auteur pose une réflexion scientifique sur les pratiques diplomatiques d'une monarchie qui s'affirme à cette époque comme une des principales puissances politiques de la Méditerranée occidentale.

3 L'action diplomatique est aussi fonction des renseignements dont on dispose et l'astucieux Jacques II ne se fit pas faute de tendre au maximum les ressorts d'un réseau que l'auteur révèle étendu. Toutes sortes d'informations, *nova* ou *ardits*, *rumores*, *coses secretes*, parvenaient à la cour, déclenchant parfois des processus de contrôle et de certification qui marquent l'attention de la monarchie quant à la fiabilité de ses sources. Parce qu'il révèle l'existence d'un vaste réseau attaché au roi par des liens de fidélité personnelle ou de sujétion, l'auteur redimensionne *in fine*, dans l'organisation du « renseignement » aragonais, le rôle de la curie romaine, que la monumentale publication d'H. Finke avait érigée en centre d'informations vital pour la monarchie. Si Jacques II entretint, de manière sinon permanente, du moins très fréquente, un ou plusieurs représentants en cour de Rome, ce fut aussi parce qu'il lui fallait défendre sa politique méditerranéenne et italienne, fort décriée, à commencer par la papauté qui avait lié son devenir politique à celui des Angevins. La spécificité de ce contexte explique d'ailleurs que les procureurs du roi en curie aient largement recouru au cryptage de leurs missives.

4 Après avoir étudié les modes de transmission de l'information, l'auteur cherche à appréhender la question des coûts de l'action diplomatique, envisagée dans sa double dimension de représentation et de renseignement. Se heurtant à la dispersion des

sources et à l'impossibilité de les saisir dans leur globalité, il choisit de les appréhender de trois manières, en opérant un balayage transversal sur une fourchette chronologique resserrée, en effectuant une analyse sur une quinzaine d'années des *Libri Tesaurarii* – examinés par le *mestre racional* –, enfin en réalisant un relevé des coûts de chaque ambassade. Bien qu'ils aient représenté une part très faible du « budget » de la monarchie, celle-ci éprouva toujours des difficultés pour en assurer le règlement : la provision par l'emprunt, le contrôle serré des dépenses des ambassadeurs apparentent donc sur le plan financier la diplomatie de Jacques II aux autres diplomaties occidentales. Plus originale est en revanche la levée d'une *questia*, pour financer des rencontres entre souverains (*vistae*), ou de longues négociations susceptibles de régler à Rome des questions cruciales pour la monarchie (paix d'Anagni de 1295).

5 Dans une deuxième partie, l'auteur explore les relations du monarque avec ceux qui le représentent. De toutes les sources qu'il a consultées, il a en effet retiré des listes fournies pas moins de 99 entrevues royales, pas moins de 349 ambassadeurs et de 233 ambassades – même si ce dernier fichier n'a pas été reporté sur le CD joint au volume –, qui attestent de l'importance du phénomène diplomatique au cours du règne de Jacques II. Pour moitié d'entre eux, les représentants du roi ne se voient pas attribuer un titre précis. Ils sont recrutés selon des procédures qui demeurent souvent insaisissables. En conséquence, il lui faut identifier les critères qui, dans la société politique aragonaise, fondent leur recrutement. Chroniques et miroirs des princes rejoignent sur ce point les documents de la pratique : le pouvoir cherche des ambassadeurs en qui il a toute confiance, loyaux, qui font preuve d'industrie et de circonspection et le représentent évidemment avec honneur, des critères qui ne se distinguent guère finalement des qualités exigées en général des officiers du prince.

6 L'auteur étudie ensuite la composition des ambassades royales. Elles ne répondent pas à un modèle stable, tel qu'il est défini par plusieurs études portant sur le XV^e^ siècle. Dans près de 68 % des cas la mission est remplie par un seul homme. Toutefois lorsque la représentation royale est démultipliée, l'ambassade comprend invariablement clerc(s) et laïc(s). L'examen du rang social dégage les contours d'un corps diplomatique très divers : un tiers de nobles, un tiers de clercs (séculiers en majorité), un tiers de roturiers (juristes et catalans, pour la plupart). La sélection n'est pas toujours liée aux compétences linguistiques et au maniement du latin à l'oral, comme le montrent les scrupules de Pere Boyl, envoyé en curie en 1318. L'examen des rapports adressés par les ambassadeurs suggère en revanche de vraies capacités d'exposition et des qualités rhétoriques que l'auteur relie à la possession d'une certaine culture. Même si la proximité avec le roi peut paraître user de réseaux variés puisque ses représentants sont des officiers de sa cour, des conseillers, des membres de sa famille, c'est en fait sur une trentaine d'hommes, conseillers et familiers pour la plupart, que repose l'essentiel de la diplomatie de Jacques II, tout simplement parce que le roi affecte durablement certains individus à une cause ou à une relation diplomatique précise : Vidal de Vilanova, qui remplit ainsi une douzaine de missions auprès de Boniface VIII, de Clément V, puis de Jean XXII, apparaît être un « spécialiste », voire le pilier des relations avec la curie.

7 Après avoir examiné les déplacements des représentants du roi, leur séjour dans les cours étrangères et les modes de réception, qui ne se limitent pas à un échange de cadeaux et de bonnes paroles, l'auteur a la bonne idée de s'intéresser à des phénomènes moins attendus, les modalités d'expression et de consignation du désaccord

diplomatique – les manifestations théâtralisées de l'émotion et le cycle des protestations / contre-protestations – qui font pénétrer au cœur même de la pratique et de l'argumentation développée de part et d'autre. D'abord agent infra-judiciaire de règlement des conflits, puis curieusement devenue son paradigme résolutif..., la négociation a aujourd'hui tendance à atteindre l'analyse de l'ensemble des phénomènes qui semblent régir le fonctionnement du corps social, ce qui fait que tout ou presque devient l'objet d'une négociation, d'un compromis. Si l'on suit pourtant le complexe documentaire réuni par l'auteur, les représentants de Jacques II paraissent avoir eu peu de latitude. Munis, outre leurs lettres de recommandation, de facultés précises, d'instructions personnelles ou secrètes, voire dans quelques cas des blancs-seings indispensables, leurs capacités individuelles s'expriment surtout dans la formalisation orale des attendus de leur mission. Et encore : certaines instructions citent la parole royale, que le représentant devait s'efforcer de restituer, mot pour mot, ce qui montrait l'engagement de la personne et de l'honneur du souverain. Ces instructions, qui servent de guides et de réserves d'arguments, construisent les déroulements probables d'une négociation sur un point déterminé, allant d'un accord maximal effectivement recherché à un accord minimal finalement acceptable.

8 Tout ceci fait que l'ambassadeur a des marges de manœuvre très serrées : il est « pris entre deux discours rapportés, celui de son mandataire dont il est le porteur » et celui de « l'interlocuteur avec lequel il traite ». Alors même que les lettres de créance qui accompagnent l'envoi d'ambassadeurs révèlent une approche indirecte des grands personnages susceptibles d'influer sur l'obtention d'un accord, le lobbying, indispensable on le sait à la défense d'une cause à la cour, est curieusement absent de ces instructions : la négociation y est uniquement envisagée comme une « conversation à distance ». Les instructions ménagent à l'ambassadeur toutefois la possibilité de prendre quelques initiatives : il doit adapter marques de déférence et discours au contexte ; il doit surtout informer et conseiller le monarque, ce qui prend parfois de grandes proportions : pas moins de quinze lettres ont été échangées entre Jacques II et son représentant en curie, Vidal de Vilanova, du 28 avril au 2 juillet 1309.

9 Pour mieux montrer la diversité des rôles, des outils et des logiques de la représentation diplomatique, l'auteur étudie ensuite la « mission » singulière de Pedro Fernández de Hijar, parti en Italie du Sud sur demande du roi de Sicile pour tenter de surseoir à une reprise de la guerre avec le roi de Naples. Ce noble de haut lignage sollicite d'abord l'autorisation du roi, qui lui interdit d'agir autrement que comme médiateur au service de la paix – dont Jacques II a besoin pour s'emparer de la Sardaigne. Pedro Fernández de Hijar est contraint de s'y engager par écrit ! Et de fait pendant un an, bien que doté de pouvoirs singuliers, il demeure en étroit contact avec Jacques II, mais entretient de sa propre autorité un réseau de représentants en Italie et s'emploie, avec les représentants de Jean XXII, à négocier une nouvelle trêve entre les rois de Sicile et de Naples (juin 1317). Sans être officiellement le serviteur du roi d'Aragon, Pedro Fernández de Hijar est le défenseur des intérêts de sa couronne, un cas qui illustre la profonde diversité des formes de représentation du prince.

10 Dans une troisième partie, « Le pouvoir en diplomatie », l'auteur change complètement de focale. Il cherche d'abord à appréhender dans le royaume ce qui est drainé par la puissance diplomatique du roi. Le monarque est le garant du bon droit de ses sujets et ils en appellent fréquemment à sa bonté pour être, à l'extérieur, défendus par lui (créances à recouvrer, agressions, dénis de justice, etc.). Parce que Jacques II dénonce

les iniquités dont ils sont victimes et poursuit à l'étranger le rétablissement de leurs droits, éventuellement en délivrant des lettres de marque, l'auteur en déduit que les hiérarchies politiques internes nourrissent l'activité diplomatique du monarque, orientent et façonnent les relations qu'il entretient avec les autres souverains et puissances d'Occident. L'étude du comportement de Barcelone permet de préciser comment les relations développées par les villes, à un niveau inférieur en somme, s'imbriquent, compénètrent et influencent les relations développées par le roi à un niveau supérieur. Le *consell* de la cité s'adresse évidemment à Jacques II pour que celui-ci soutienne ses démarches lorsqu'elles n'ont pas abouti. Mais dans un premier temps, il use souvent pour se faire représenter auprès de pouvoirs étrangers d'individus au service du roi, certains ayant déjà officié en son nom comme ambassadeur, tous significativement désignés devant le palais royal de la ville. Même si seul le cas de Barcelone est étudié, la diplomatie urbaine apparaît donc largement tributaire du roi, ce qui n'a pas toujours été le cas en Aragon et contraste notamment avec l'autonomie que la ville acquerra sur ce point pendant le règne d'Alphonse IV. Visiblement, les dossiers documentaires réunis par l'auteur ne lui ont pas permis de pousser l'étude du lobbying effectué par le roi en curie pour obtenir en faveur de ses affidés les bénéfices et dignités clés de son royaume ; ce qui est un peu dommage. Il souligne néanmoins le fort investissement du clergé séculier et régulier dans la diplomatie royale. Spécificité ibérique : l'utilisation des Templiers, même si leur rôle s'estompe bien avant la dissolution de l'ordre ; spécificité aragonaise : le rôle des franciscains dont on connaît l'influence sur le plan religieux au sein de la famille royale.

11 L'auteur s'essaye ensuite à donner un cadre interprétatif global à un autre phénomène marquant qui fait de la personne royale l'élément fondamental de la diplomatie aragonaise : les *Vistae* (« vues »). On compte en effet 16 rencontres entre rois pour le règne de Jacques II. Nombreuses en début de règne – en 1297, Jacques II se rendit à Rome et dans les deux années suivantes en Sicile et dans le royaume de Naples, – elles deviennent exceptionnelles après 1312. La plupart des rencontres organisées par le roi se déroulent aux frontières de son royaume, sont déterminées par la conclusion de traités de partition, d'accords liés à la *reconquista* ou plus simplement de réconciliations. Elles sont rarement l'aboutissement d'un processus de négociation, visent plutôt à régler les questions importantes qui engagent l'avenir du royaume et sont de ce fait placées par les contemporains au sommet d'une échelle des valeurs diplomatiques. Faisant également porter le questionnement sur les projets avortés, l'auteur étudie le cas d'une entrevue avec Philippe le Bel négociée de 1302 à 1304. On saisit ainsi toute la gamme des difficultés, toute la série des malentendus et des faux-semblants qui pénalisent l'organisation des rencontres diplomatiques. Le choix d'une date également commode aux parties est en effet fonction du calendrier liturgique et religieux. La définition des conditions de sécurité des personnes, la peur de l'attentat – comme le montre le scénario envisagé pour l'entrevue de 1293 avec Charles II – taraudent les consciences. Le lieu est enfin déterminé par les conditions de séjour des rois et de leur entourage, non pas tant en termes de capacité d'hébergement que parce qu'il permet de respecter les hiérarchies politiques : égalité entre les princes, élévation de celui qui exerce éventuellement des fonctions de médiateur.

12 La rencontre entre rois est en effet constitutive d'une représentation symbolique de la monarchie et de sa puissance : les *Vistae* sont bien plus des rencontres entre cours que des entrevues entre rois. Pour celles de La Jonquera-Vilábertran de 1295, la chancellerie expédie des convocations à plus de la moitié des évêques de Tarraconaise, aux abbés

des grands monastères cisterciens, à seize nobles de Catalogne et d'Aragon accompagnés chacun de cinq chevaliers, soit quelque quatre-vingts personnes de marque. Mais les listes de remboursement du trésor royal révèlent que d'autres hauts personnages étaient présents et attestent d'un spectre social nettement plus large, qui comprend aussi des représentants des villes. Il s'agit en effet pour le roi de disposer « en sa cour », qui se déplace ainsi sur le lieu de la rencontre, d'une représentation aussi brillante et étendue que possible, un message de puissance certes destiné aux souverains qu'il rencontre – à Torrellas, en août 1304, les rois de Castille et de Portugal – mais aussi à son royaume, puisque le roi y exige parfois l'approbation des grands et des représentants des villes pour des actes qui engagent l'avenir de la couronne : il sait que ceux qu'il a convoqués diffuseront dans ses États une relation de la *Vista* à laquelle ils ont été conviés. Ces rencontres sont de ce fait l'occasion d'un étalage de dons et de cadeaux divers, offerts évidemment aux membres éminents de la cour qui est reçue, mais également aux membres de la famille royale, aux conseillers et officiers de Jacques II, qui distingue ainsi devant les représentants de son royaume ceux auxquels il attache le plus de valeur. Finalement, c'est parce que les souverains mettent en compétition leur honneur respectif dans ces *Vistae* que Jacques II y met en relief l'unité, la grandeur et la richesse de la Maison d'Aragon, exhibant une foule de gens invités crûment à tenir le rang qu'ils revendiquent. Et ce sont précisément sur ces dimensions que le chroniqueur Ramon Muntaner insiste, en faisant de ces rencontres marquées par des fêtes et des tractations plus ou moins secrètes entre souverains des lieux où se manifestent surtout la puissance et la valeur d'un roi, à l'entendre, d'une excessive générosité.

13 Au-delà des intérêts du royaume, il y a en effet dans la diplomatie de Jacques II les intérêts de la Maison d'Aragon, qui est à la tête d'une construction politique complexe. Héritier d'une dynastie apparentée à plusieurs familles régnantes, époux successif de trois filles de rois, Jacques II fut aussi père de dix enfants, presque tous mariés avec des membres de la famille royale de Castille, avec les Habsbourg et avec les Angevins. Trouver épouse ou époux suppose d'entrer en relations avec des maisons royales et princières, mais aussi de s'opposer à des projets concurrents. L'auteur étudie ces relations à travers le cas d'un semi-échec, le mariage de l'infant don Pedro, qui n'était pas appelé à régner. Après des amorces auprès de quatre jeunes Françaises présentées par le comte Charles de Valois, cinq Anglaises proposées par le roi d'Angleterre Édouard II, Jacques II se tourne vers la Castille. Les tractations traînent en longueur et il se rapproche alors des cours de Chypre, de Sicile et de Naples. Lorsqu'au bout de sept ans de tractations, l'infant se marie enfin, c'est avec une fille du comte de Foix ! Des conditions d'âge, de beauté, la définition de la dot et d'un douaire pour les filles, du rang et de la puissance politique pour les garçons, la détermination des garanties (mise en gage de châteaux, otages), l'intervention des membres de la famille royale à commencer par la reine, génèrent toute une série d'accords écrits qui marquent tout *tractatus matrimonii*. Les *Vistae* fournissent un cadre particulièrement propice à la conclusion d'un mariage : en Aragon comme ailleurs, mariage et accords politiques font bon ménage. La diplomatie royale s'efforce par cette politique matrimoniale d'imposer sur la scène européenne le *Casal de Aragó*, comme le montrent les réflexions de Ramon Muntaner qui voit dans Jacques II le *cap et major* « d'un faisceau de joncs » (les branches de Majorque et de Sicile) : à la tête d'une fragile constellation politique, la famille est un élément de cohésion susceptible de permettre au roi d'élargir l'horizon de la monarchie.

14 Cet élargissement est par ailleurs manifesté par les propositions de médiation faites par Jacques II. L'homme n'est pas un roi qui aurait la guerre en horreur : lutte contre la France jusqu'en 1295, conquête de Murcie en 1296, luttes contre la Castille, expédition en Sicile, expédition contre Grenade en 1309 et conquête de la Sardaigne prouvent qu'il exerce ces fonctions guerrières qui contribuent aussi à la renommée. Mais après la paix d'Anagni, il se pose fréquemment en médiateur, proposant directement ou indirectement ses services pour rétablir la paix entre Boniface VIII et Philippe le Bel, entre Édouard II et Charles IV, entre Ferdinand IV et Alfonso de La Cerda. Surtout il intervient entre les rois de Sicile et de Naples, entraînant dans les négociations, en tant que chef de la Maison d'Aragon, le roi de Majorque. Des préoccupations liées à la foi, le souci de la paix, l'amour pour les monarques issus de son sang ou liés à lui par mariage, son honneur et la possibilité de l'augmenter par une médiation réussie expliquent sa volonté de se présenter comme arbitre et donc faiseur de paix, une image que l'auteur présente comme nécessaire, autant à l'avenir de la Couronne que de la famille royale.

15 Tout en offrant une approche extrêmement diversifiée de la pratique diplomatique d'une monarchie entre la fin du XIII^e^ et les premières décennies du XIV^e^ siècle, cet ouvrage permet donc de saisir la nature profonde et les valeurs officiellement défendues par un pouvoir royal. Le roi apparaît comme la clef de voûte d'une série d'institutions, de mécanismes et de compétences diverses, qui lient à sa personne de vrais spécialistes de l'action diplomatique au sens contemporain du terme, des officiers et conseillers de sa cour, des villes et leurs représentants, des membres enfin de sa famille tour à tour exécutants ou éléments de sa diplomatie. Le livre montre surtout, et c'est là un de ses grands mérites, comment, au-delà de la pratique diplomatique, c'est tout un corps politique et social, tout un ensemble d'institutions et de personnes qu'innerve le roi. Celui-ci se trouve impliqué dans et par une politique qui, apparemment, épouse et mêle avec harmonie les logiques de développement d'une Couronne et d'une Maison.